

Compte-rendu du Conseil d'école , élémentaire Grande Ile - 25 janvier 2016

Participants

Mme Christine MARTIN	Directrice - Enseignante en CE1
Mme Véronique CORNELIS	Enseignante en CP
Mme Sandra PERALDI	Enseignante en CE1/CE2
Mme Anne TRICOT	Enseignante en CE2
Mme Valérie HASSAN	Enseignante en CM1
M Frédéric CLECH	Enseignant en CM2
Mme Christela ROSARIO	Enseignante en CE1 (décharge Mme MARTIN)
Mme Nathalie FERET PUIG	Adjointe - Mairie
Mme Elise PORTERO	Adjointe service CLAE - Mairie
M Sébastien GALLARATO	Service informatique - Mairie
Mme Audrey AUCLAIR	Parent d'élève - Maman de Nathan CE1
Mme Edwige BASSOT	Parent d'élève - Maman de Célian CM1
M Cyril DAVIN	Parent d'élève - Papa d'Emilie CM2 et Charlotte CE2
Mme Emmanuelle DARBON	Parent d'élève - Maman de Thibault CM1 et Paul CP
M Sébastien DUSSAUX	Parent d'élève - Papa de Charline CE2
Mme Sarah PELLETIER	Parent d'élève - Maman de Noé CP
Mme Emmanuelle PICOT-DUVIGNEAU	Parent d'élève - Maman d'Alice CE2
Mme Edith ROUSSEL	Parent d'élève - Maman de Clémentine CM2
Mme Laurence SCHNEIDER	Parent d'élève - Maman de Louis CE2 et Margot CP

1. Points Mairie

a. Informatique

Le débit internet a été nettement amélioré avec la fibre, mais des problèmes récurrents et très fréquents de coupure subsistent. Des tests ont été faits, plusieurs techniciens sont intervenus, mais le problème n'est pas résolu. Il s'agit probablement d'un faux contact sur la liaison vers l'école. La demande a été faite pour repasser un câble, planifié le 29 février 2016.

De façon générale, l'école a le sentiment qu'il y a beaucoup de dysfonctionnements, mais la mairie indique que tout ne remonte pas.

La charge de travail sur les équipes techniques de la mairie est importante, et les interventions sont planifiées au mieux, mais il n'est pas toujours évident de les prévoir en présence d'un enseignant.

En cas de dysfonctionnement, l'école faire un mail (si internet est opérationnel !) ou téléphone au service scolaire en exprimant le plus précisément possible ce qui ne fonctionne pas (quel poste, quel symptôme...). Le service scolaire doit ensuite mettre à jour le portail de gestion des demandes, ce qui permet d'assurer un suivi des demandes.

b. Etude

Des incidents dans les salles de classes occupées pour l'étude ont été constatées en début d'année ; du matériel scolaire collectif a été utilisé sur ce temps péri-scolaire mais les choses s'améliorent.

En moyenne, 33 enfants vont à l'étude, ce qui nécessite 2 salles.

Les 2 salles désaffectées au-dessus du CLAE vont être utilisées dans le cadre d'un projet de réorganisation du CLAE proposé par Mme Sortet mais l'étude ne sera pas concernée et elle sera encore faite dans les classes .

L'école demande à ce que la mairie rappelle aux intervenants du jeudi les bonnes pratiques.

Une mallette avec le matériel nécessaire à l'étude doit être distribuée à chaque intervenant de l'étude dans les semaines qui viennent. Au jour de publication de ce compte-rendu , ce n'est pas encore fait.

c. TAP

Le programme est mis en ligne sur le site de la ville. Une fiche avec les choix est remise aux enfants en début de cycle.

La **fête de l'enfance aura lieu le 11 juin**. Il y aura possibilité de présenter des activités faites en TAP.

La sortie des TAP/CLAE est maintenant plus fluide.

d. Cantine

Le remboursement a été effectué pour le repas qui n'avait pas été fourni lors d'une journée de grève. Un tarif PAI a été mis en place depuis le conseil municipal du 3 novembre, il sera dorénavant appliqué automatiquement si le repas n'est pas fourni (en cas de grève par exemple).

e. Locaux prêtés

La mairie prête les locaux scolaires à des associations et le ménage n'est pas toujours bien fait à la suite de certaines manifestations. Un rappel doit être fait aux associations, et un nécessaire de ménage doit être mis à disposition.

L'école fait un mail systématiquement au service scolaire en cas de constat de locaux sales et/ou dégradations.

f. Sécurité

La police passe, potentiellement en voiture banalisée. Des rondes sont faites de façon aléatoire.

Un renforcement des contrôles a été mis en place sur la période novembre-décembre ; les autres missions étaient mises au second plan.

g. Stationnement

Dans le cadre du plan Vigipirate, les barrières devant la crèche sont obligatoires car l'entrée se situe à moins de 2,50m de la route, ce qui n'est pas le cas de l'école, d'où l'absence de barrières.

h. Piscine

Une réunion municipale a eu lieu avec Mme le Maire car beaucoup de dysfonctionnements sont remontés.

En cas d'absence de maîtres-nageurs / fermeture de bassin, la piscine doit prévenir le service scolaire qui doit ensuite informer l'école le plus rapidement possible.

i. Travaux

Au budget 2016, il est prévu de refaire la peinture de toutes les classes ; les travaux seront réalisés pendant l'été. Pour le choix des couleurs, et les aspects techniques la directrice a un rendez-vous le 17 février avec les services techniques..

L'école signale que les sols sont particulièrement glissants au rez-de-chaussée et qu'une rénovation est à prévoir dès que possible. Cette rénovation semble plus urgente que la peinture.

j. Sport

En cas d'absence d'un professeur de sport au gymnase, les enseignants font la séance seuls, cela fait partie de leurs fonctions.

2. Ecole

a. Effectifs actuels

27 CP
24 CE1
27 CE2
25 CM1
26 CM2

Pour 2016, les prévisions se situent entre 119 et 126 élèves. Le seuil de fermeture de classe étant à 125 élèves, le risque de fermeture est présent.

b. Projets de classe

- **CP** : Médiathèque, »connaître le fonctionnement. « + Projet de **sortie à Provins le 3 juin** avec les CE1 : 1h30 de visite de la ville le matin avec un guide, spectacle des chevaliers l'après-midi.
- **CE1** : Médiathèque : rencontre avec Marie Aude Murail avec aussi la classe des CE1/CE2.
- **CE2** : prévention routière avec les CE1/CE2. Permis piéton en avril. Médiathèque.

- **CE1/CE2** : école et cinéma, un film de Chaplin en mars.
- **CM1** : Danse à l'école pour le CM1, dans le cadre du PAC de la classe, le danseur Olivier vient une fois par mois . Spectacle au prisme en juin, date à confirmer.
- Dictée francophone vers le 20 mars avec une conteuse québécoise (dictée nationale en principe à partir de la 6^{ième} mais choix des école dès le cycle 3). Sortie fin d'année à confirmer.
- **CM2** : école et cinéma. Dictée francophone. Sécurité routière pour permis vélo. Sortie fin d'année à confirmer. Défi maths avec les 6^{èmes} du collège dans le cadre de la liaison école-collège.

Dans le cadre du projet de « Résidence territoriale d'artistes », un **spectacle est prévu au Prisme le 12 mai** à 19h30 « la Belle ». Ecole résidence :le relais a été passé à la sente des carrières le 5/01 .Toutes les classes sont venues à la grande île pour une présentation.

Vendredi 19/02 spectacle sur le thème du cirque dans le cadre du carnaval. Les parents seront mis à contribution pour faire des crêpes. Petite **animation surprise par les élèves à 16h15** (entrée 16h10).

c. Violence verbale/physique

A Voisins, les écoles sont calmes, mais il peut y avoir quelques dérapages.

La situation n'est pas toujours simple à gérer entre le temps scolaire et le temps périscolaire, les responsabilités , les attentes sont différentes, et la coordination n'est pas évidente. A l'école, la priorité est donnée au scolaire.

Les enfants susceptibles d'être violents sont suivis spécifiquement (peu nombreux + quelques enfants qui se laissent facilement entraîner).

La violence verbale est un combat de tous les instants, et une préoccupation constante des enseignants.

Lorsqu'un enfant abîme les affaires d'un autre, ou ceux de la collectivité les parents sont priés de réparer, comme dans la vie de tous les jours .Un mot d'excuse permet souvent de désamorcer les conflits. La courtoisie et la bonne éducation sont de mise.

Mme Martin est à la disposition des parents le vendredi, par téléphone ou pour un rendez-vous, pour tout ce qui concerne la vie de l'école sur temps scolaire mais elle ne traite pas les événements qui concernent les temps péri-scolaires.

d. Rappel : absences

En cas d'absence ponctuelle d'un enseignant, une information est faite sur la porte d'entrée. Les remplacements de courte durée sont très rarement satisfaits car on manque d'enseignants remplaçants.

Lorsqu'un enfant est absent, il faut prévenir l'école par téléphone et écrire un mot dans le cahier de liaison pour prévenir l'enseignant.

e. Surveillance de la cour

A 13h30, le portail est ouvert par les enseignants . Les enfants savent qu'ils n'ont pas le droit de passer au-delà du deuxième poteau.

Les parents ne doivent pas rester trop longtemps au portail le matin , cela perturbe les enfants, « on est à la grande école ».

La cour est grande mais la surveillance attentive .

f. Remerciements

L'équipe enseignante remercie particulièrement les parents qui s'investissent dans la vie de l'école.

Des remerciements également concernant l'achat des photos qui ont rapporté environ 800 euros à la coopérative (1/3 du montant total).

Enfin, merci aux parents qui ont proposé leur aide pour réparer le piano électrique, grâce à l'intervention de deux papas ingénieux , il fonctionne à nouveau.